

UNE AUTRE REDEVANCE EST POSSIBLE. POUR UN FINANCEMENT AFFECTÉ MAIS PLUS JUSTE DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Julia Cagé

27/06/2022

Il ne faut pas s'interdire de repenser le financement de l'audiovisuel public, au contraire ! Mais pourquoi ne pas tirer les leçons des réussites de pays voisins et réformer, en France, la redevance dans le sens d'une contribution progressive affectée ? L'économiste Julie Cagé explique en quoi celle-ci garantirait des ressources pérennes et indépendantes des cycles politiques, créant un un lien fort entre les citoyens et l'audiovisuel public. D'autant que cette option bénéficie du soutien d'une majorité de Français, ainsi qu'une enquête le démontre.

Dans ce rapport, Julia Cagé défend sa proposition d'une « contribution pour le service public » ou « contribution pour l'audiovisuel public ». À l'heure où les *fake news* prolifèrent et où l'inflation grignote les budgets, il est essentiel de donner de la visibilité dans les financements et de la justice dans la répartition, comme ont su le faire plusieurs pays nordiques au cours des dix dernières années. Une autre redevance est possible !

Découvrez [le rapport](#) en anglais

Table des matières

Introduction

Qu'est-ce que la redevance ?

Un mode de financement loin d'être spécifique à la France

Pourquoi vouloir supprimer la redevance ?

Les imperfections du système actuel

Quelle réforme de la redevance ?

La solution de l'exécutif : la budgétisation

Les solutions alternatives

Les résultats de l'enquête

Conclusion – Pour un audiovisuel public de qualité